



DECISION N° 002/2025 /FBJ/CE/Pdt/SG PORTANT REPORT DU CONSEIL FEDERAL ET ANNULATION DU COMITE ELECTORAL

LE COMITE EXECUTIF DE LA FEDERATION BENINOISE DE JUDO

- Vu la lettre N°: 0087/ FBJ /Pdt/ SG / TG en date du 14 Août 2025 du Président de la Fédération Béninoise de Judo portant composition du corps électoral
- Vu la lettre dépourvue de numéro de référence du Président du Judo Club les Dragons Nouvelles Génération en date du 28 Août 2025 portant manquements à la procédure
- Vu la lettre N°: 00104/ FBJ /Pdt/ SG / TG du Secrétaire Général de la FBJ portant Invitation au Conseil Fédéral ;
- Vu une autre lettre dépourvue de numéro de référence du Président du Judo Club les Dragons Nouvelle Génération en date du 18 Septembre 2025 portant A/S Conseil fédéral
- Vu la lettre N°: 00105/ FBJ /Pdt/ SG / TG du Secrétaire Général de la FBJ portant Réponse à votre lettre en date 19-09-2025 ;
- Considérant les délibérations du Comité Exécutif Fédéral en sa session du 23 Septembre 2025

Décide :

Article 1^{er} : Le Comité Electoral composé d'un Juriste, de l'ancien DTN et du DTN en exercice est rapporté.

Article 2 : Un nouveau Comité Electoral sera mis en place pour conduire le processus électoral.

Article 3 : Le Conseil Fédéral du 28 Septembre est reporté sine die.



Eric Adébayo OLAFI
Secrétaire Général

Cotonou, le 24 septembre 2025